



Bulletin d'information de l'Association syndicale de la rivière du Loiret, Hôtel de Ville d'Olivet (45160) 02 38 66 47 44
www.asrl.fr - Directeur de la publication : Jean-Claude Bennery, Rédacteur en chef : Pierre-Louis d'Illiers

Bulletin de l'ASRL

Association syndicale de la rivière du Loiret www.asrl.fr n° 22 – juillet 2018

Assises : le plan d'action



Un plan d'action vient d'être décidé. La liste en est longue et variée : traitements de quatre « points noirs » relatifs à la qualité des eaux pluviales au niveau des exutoires dans la rivière, adaptation des règles de gestion des vannes, évolutions des modes de fonctionnement du Parc Floral pour améliorer la qualité de ses rejets en rivière et réduire ses pompages dans la nappe, « renaturation » de berges aux endroits qui s'y prêtent le mieux en amont du pont Cotelte et sur le Bras des montées, aménagements dans le lit mineur du bassin de Saint Samson pour améliorer l'écoulement des eaux et réduire son envasement de façon naturelle et actions visant à améliorer la « naturalité » du Loiret domaniale.

La plupart des ces actions devront attendre qu'un calendrier et un budget soient établis, puis validés. Certaines nécessitent des études hydrauliques complémentaires notamment pour mieux connaître la relation entre la nappe et la rivière*. Certaines seront aussi soumises à autorisations administratives ... autant dire que tout ce programme se jouera dans la durée.

Mais il ne faudrait pas croire que rien ne se fait dès aujourd'hui : ainsi en est-il du suivi de l'ensablement de l'amont, commencé dès 2017 et qui devra se poursuivre ou de la surveillance des résurgences et de l'évolution des niveaux de l'eau qui peuvent impacter les garages à bateau, voire imposer des interventions ponctuelles et immédiates en cas d'urgence. Toujours dans le domaine de l'actualité immédiate, des essais d'abaissement du niveau des eaux en période de fortes pluies sont en cours afin de réduire l'envasement sans défigurer la rivière avec des niveaux trop bas dès l'arrêt des pluies...

A noter encore, les actions du SIBL qui devraient permettre que le Dhuy, principal affluent du Loiret, rejette des eaux moins sales. Les résultats de ces actions restent toutefois encore à évaluer...

Des feuilles dans l'eau

Comme chaque année, on aperçoit dans le cours de la rivière des tontes de gazon et des amas de feuilles. Bien sûr, les feuilles tombent naturellement des arbres, il est fortement déconseillé, et même interdit de souffler celles tombées au sol dans la rivière. Il est largement préférable d'en faire du compost qui pourra servir aux plantations dans le jardin.

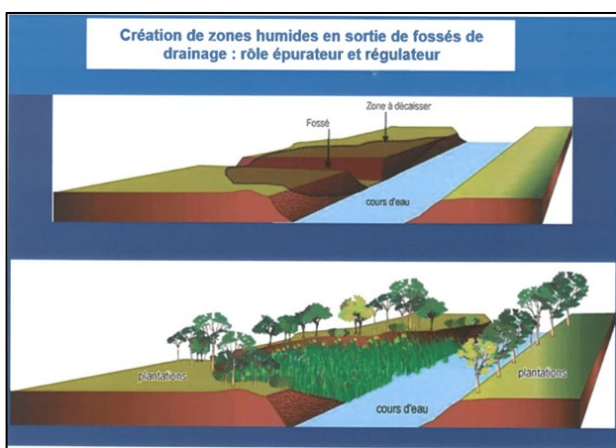

Les Assises DE LA
Rivière Loiret

*Pour creuser le sujet, voir <http://sigescen.brgm.fr/Karst-du-Val-d-Orleans.html>

CO'Met et la rivière Loiret : propositions de l'ASRL

Le plan d'action des Assises (voir article en 1^{ère} page) relève notamment que l'exutoire d'eaux pluviales du parc des expositions est l'un des quatre « points noirs » de ce réseau sur le bassin du Loiret.

L'ASRL a donc demandé aux élus de la métropole chargés du projet CO'Met d'intégrer au programme des travaux un aménagement spécifique pour améliorer ce point noir.



Il s'agit d'étudier, au point de raccordement du réseau EP vers le bras des montées, un aménagement naturel et paysager qui pourra servir de modèle pour le traitement des autres points noirs. Le projet permettrait de créer une zone humide tampon propice au développement de la biodiversité.



Le héron cendré

Le héron cendré est apparu sur le Loiret après l'ouverture du parc Floral. Cet échassier fin et élégant d'environ 95 cm de haut pour 1,85 m d'envergure est doté d'un grand bec en forme de dague jaune grisâtre et d'un long cou qu'il replie en vol. Il présente un plumage à dominante grise. Il peut vivre jusqu'à 25 ans.

Le héron se reproduit de février à juillet ; il construit un très grand nid dans un arbre où la femelle pond 3 à 5 œufs ; la durée d'incubation est de 26 jours. Les jeunes volent à partir de 50 jours.

Il se nourrit essentiellement de poissons mais aussi de crustacés, batraciens et petits mammifères.

Le héron vole avec le cou rétracté entre ses épaules, d'un vol lent ; c'est un petit migrateur.

C'est une espèce entièrement protégée qui se porte bien à condition de ne pas détruire son habitat par l'abattage de grands arbres.

Projet CO'Met : un grand équipement en secteur sensible

La métropole d'Orléans a décidé de construire, sur le site du parc des expositions longeant la N20, un ensemble d'équipements sportifs, culturels et économiques impressionnant.

Une salle de sport de 10 000 places, prolongée par un palais des congrès pour 3000 personnes puis par un parc des expositions rénové et agrandi à la mesure des ambitions du maire d'Orléans qui souhaite y consacrer un budget de 100 millions d'euro.

La création de ces bâtiments nouveaux impose le déplacement du parking de quelques 600 mètres vers l'est, dans le secteur des Montées.

L'ASRL a évoqué lors d'une réunion publique, le 18 juin dernier, ses réserves et ses attentes pour cet équipement construit sur la zone sensible du bras des montées.

